

SAR la Princesse Lalla Hasna: Le Maroc fier du choix porté sur Rabat pour la célébration de la Journée de la terre

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 19-03-2010 23:36:11

Le Maroc a accueilli avec "grande fierté" le choix, par les responsables de l'Association "Earth Day Network", de la ville de Rabat en tant que ville première pour la célébration du 40ème anniversaire de la Journée de la Terre, a affirmé jeudi soir à Washington SAR la Princesse Lalla Hasna, lors du dîner offert par SM le Roi Mohammed VI à l'occasion de la cérémonie de présentation de cet événement planétaire.

"Rabat, ville impériale, capitale du Royaume depuis près d'un siècle, est un haut lieu de l'histoire et de la culture à la faveur de ses monuments historiques et de ses infrastructures culturelles", a souligné Son Altesse Royale dans une allocution prononcée à cette occasion.

Fière de son histoire millénaire et résolument tournée vers l'avenir, "Rabat a réussi à concilier une image de modernité, une dimension internationale de plus en plus marquée et une volonté de préserver ses traditions et sa vocation de ville verte", a indiqué SAR la Princesse Lalla Hasna, rappelant que la protection de l'environnement et le développement durable demeurent au centre des priorités qui guident l'action des responsables de la ville, autorités locales et institutions élues.

Le choix de la ville de Rabat "témoigne, à notre sens, des progrès importants réalisés par le Maroc en matière d'environnement et de son option irréversible pour le développement durable dont il a adopté les objectifs et les principes depuis le Sommet de la terre à Rio en 1992", a relevé Son Altesse Royale.

SAR la Princesse Lalla Hasna a, en outre, fait remarquer que "l'expression de l'intérêt suprême accordé par le Royaume au développement durable, s'est traduite par la participation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en personne en tant que Prince Héritier au Sommet de la terre de Rio en 1992 et à Rio+5 à New York en 1997 et enfin en tant que Chef d'Etat au Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg en 2002".

Témoignant de sa volonté de se mettre au diapason de l'arsenal juridique environnemental international, le Royaume a ratifié, en 1995, la Convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique et en 1996, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, a souligné Son Altesse Royale.

SAR la Princesse Lalla Hasna a ajouté que le Maroc "n'a ménagé aucun effort pour organiser la 7ème session de la conférence des parties sur les Changements Climatiques, tenue en 2001 à Marrakech, ayant eu le mérite de faciliter l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto, ratifié par notre pays en 2002".

Le Maroc, a rappelé Son Altesse Royale, s'est engagé dans une politique ambitieuse de développement économique et social, conscient que la recherche d'une croissance économique

soutenue doit être accompagnée par une politique volontariste de préservation de l'environnement afin d'inscrire l'effort national dans une perspective de développement durable, soulignant qu'un effort important avait été réalisé en termes de développement institutionnel et juridique en matière d'environnement.

SAR la Princesse Lalla Hasna a noté que le Royaume s'est ainsi doté de programmes d'action nationaux d'atténuation et d'adaptation aux dérèglements climatiques qui sont déclinés dans les secteurs clés de l'eau, de l'agriculture, de l'industrie, du bâtiment et de l'énergie, mettant l'accent tout particulièrement sur la politique engagée par le Maroc en matière de promotion des énergies renouvelables.

"Face à la multiplication des atteintes portées à notre environnement, l'urgence exigeait une réponse qui soit à la hauteur de l'enjeu : un enjeu politique majeur, certainement l'un des enjeux-clés de notre siècle", a dit Son Altesse Royale, soulignant que face à la multiplication des défis, le Maroc a adopté de nouvelles orientations de développement en fixant comme objectifs prioritaires, notamment, la préservation de l'environnement.

C'est la raison pour laquelle le Royaume "adoptera une Charte nationale globale de l'environnement et du développement durable, élaborée dans le souci de la sauvegarde des espaces, des réserves et des ressources naturelles, dans le cadre du processus de développement durable", a indiqué SAR le Princesse Lalla Hasna.

Cette Charte, qui procède d'une vision globale de l'environnement, fondée sur le respect de la biodiversité et le progrès des sociétés humaines, établit une véritable éthique de développement durable pour les individus, pour les entreprises et pour les pouvoirs publics, a souligné Son Altesse Royale, faisant remarquer que cette Charte témoignera de la volonté de tous les marocains, individus et collectivités, de s'engager dans la voie de la préservation de l'environnement et du développement durable.

"La Charte de l'environnement et le développement durable reflètera le rôle du Maroc, comme précurseur, de la préservation de l'environnement et du développement durable dans le continent africain et le monde arabe", a conclu SAR la Princesse Lalla Hasna, notant que son adoption à l'occasion de la célébration par le Royaume de la Journée de la Terre "atteste de l'adhésion du Maroc à cette éthique universelle, soucieuse de défendre ardemment la noble cause des générations futures".

Cette cérémonie s'est déroulée en présence notamment de Mme Zoulikha Nasri, Conseiller de SM le Roi, du secrétaire d'Etat chargé de l'Eau et de l'environnement, Abdelkébir Zahoud, du Commissaire chargé de la manifestation Journée de la Terre, Meriem Bensaleh-Chaqroun, du président du Conseil de la ville de Rabat, Fathallah Oualalou, du Wali de la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, Hassan Amrani, ainsi que de l'ambassadeur du Maroc aux Etats Unis, Aziz Mekouar.

Côté américain, cette cérémonie a été marquée par la présence notamment du général James Jones, Conseiller à la sécurité nationale du Président Barack Obama, de Mme Kathleen Rogers, Présidente de Earth Day Network, de Lincoln Diaz Balart, congressman de l'Etat de Floride et Président du Caucus Maroc, de Jose Fernandez, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires économiques et l'énergie et de Mme Janet Sanderson, Secrétaire d'Etat adjoint pour le Maghreb.

MAPF